



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°460

Mars 2020 / Miz C'hwevrer



Les annonces pour le bulletin d'Avril sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 26 mars

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h – 11h

Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture

Mardi 16h30/18h30, **jeudi** 16h30/18h30, **samedi** 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous
Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir :

07/03 Collecte de journaux école G. Brassens
14/03 Rassemblement poucets salle omnisports
15/03 Opération crêpes/viennoiseries APEL école Sainte Anne
15 et 22/03 **Elections municipales**
21 au 28/03 Opération récupération ferraille – JGF Football
04/04 Collecte de journaux école G.Brassens
04/04 Portes ouvertes de l'école Sainte Anne de 10h à 12h
19/04 Vide grenier JGF foot et la Forest handball
17/05 Kermesse école Sainte Anne
20/06 Journée d'été des Familles



Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

- **Eau du Ponant** www.eauduponant.fr
 - ✚ **Point d'accueil Landerneau :**
Station d'épuration 20 allée du Bois Noir
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30
(sauf le lundi 17h)
 - ✚ **Point d'accueil Brest-Guipavas :**
Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand
(zone du Frouvten, près d'Ikéa et de Leroy Merlin)
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30
 - Service des eaux : 02.29.00.78.78
 - Urgences techniques : 02.29.00.78.78; 24h/24h
- **Communauté de Communes (CCPLD)**
Maison des Services Publics, Landerneau
 - Secrétariat :02.98.21.37.67
 - Service environnement :02.98.21.34.49
 - Pôle Emploi :3949
 - CLIC :02.98.85.99.08
 - CPAM :3646
- **Conciliateur de justice** : 06.81.89.62.40
M-F. Le Guen – Mairie, Landerneau
- **ALSH** : 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy
- **Relais Parents Assistants Maternels :**
02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux
Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern
Email : rpam.interco@enjeuxdefrance.fr
 - ✚ **Permanences RPAM 2020 à SAINT-DIVY :**
Les jeudis 9h à 12h : 12/03
 - ✚ **Permanences RPAM 2020 à SAINT-THONAN :**
Les jeudis 9h à 12h : 05/03, 19/03
- **Amadeus Aide et soins :** aide, soins et
accompagnement à domicile, entretien du logement,
garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72.
2, rue Amédée Belhomme, Landerneau
- **Centre Départemental d'Action Sociale :**
02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhomme,
Landerneau
PMI : 02.98.85.95.20

Santé

Gardes pharmacies

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après
20h, composez le 3237.

01/03	Bégot-Bouyet	Landerneau
08/03	Audrain	Plouénéventer
15/03	Le Guennec	Plougastel-Daoulas
22/03	Premel-Cabic	Landerneau
29/03	Barret	Loperhet

Le samedi, après 19h, contacter le 3237 pour être
orienté vers la pharmacie de garde.

Horaires pharmacie RICHARD :

Tél : 02.98.20.28.76 - Du lun au ven de 9h à 12h30 et
de 14h à 19h30 et le sam matin de 9h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

INFIRMIERE :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 02.98.20.23.15

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

MEDECINS : Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène

WEYNE, 2, route de Rulan (près de l'école G. Brassens)

09-83-22-27-27 (numéro NON surtaxé)

Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h ; sam. de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Commission action sociale

Permanence le 3 mars de 14h à 15h au bureau

polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches
administratives, à régler les différents problèmes et
résoudre les difficultés rencontrées dans votre vie
quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se
présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret
de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 5 et 19 mars

Ordures ménagères : jeudis 12 et 26 mars

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – Tél : 02.98.85.19.50

Horaires du 1^{er} mars au 31 octobre 2020 :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 19h00

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin - Stationnement remorque

7/03	Hameau de Parc Hir	4/03	Croix La Lieue
14/03	Rue Duguesclin	11/03	Rte de Kerhuon (n°42)
21/03	Rue de Rohan	18/03	Keranna
28/03	Lot de Rochebrune	25/03	Goré N'Aod
04/04	Gare	01/04	Chapelle Ste Anne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir
que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux
dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de
plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Vie Paroissiale

**Messe à La Forest-Landerneau à 18h le samedi 14
mars.**

Cette messe sera une messe des familles.

Accueil tous les samedis au presbytère de Saint-Divy de
10h30 à 11h30

Informations municipales

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars**.

En présence de seulement 2 listes **il n'y aura qu'un seul tour**.

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

La Forest-landerneau est soumise au scrutin de liste : **toute modification sur le bulletin de vote entraînera la nullité de celui-ci.**

Compte rendu du conseil municipal du lundi 10 février 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 février 2020 à 20 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Christine COSSEC, excusée, procuration à Roland GUILLON.
- Yves RIVOALLAND, excusé, procuration à Yvon BESCOND.

Avis du conseil municipal sur le projet de PLUi

Les grandes étapes du projet de PLUi

Depuis le 1^{er} décembre 2015, la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas est compétente en matière de « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ». Par délibération en date du 11 décembre 2015 elle a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et a défini les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation.

Les orientations générales du PADD ont été débattues dans chaque conseil municipal de la CCPLD et le débat en conseil de communauté s'est tenu le 24 mars 2017.

Par délibération du conseil de communauté en date du 06 février 2019, la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas a tiré le bilan de la concertation et arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

A la suite de cette étape et avant l'enquête publique, le projet de PLUi arrêté a été soumis, pour avis, aux communes membres, aux Personnes Publiques Associées et consultées ainsi qu'à l'autorité environnementale.

Une enquête publique s'est déroulée du 20 août au 30 septembre 2019 et la commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions favorables, permettant la poursuite de la procédure.

Modifié suite aux phases de consultation et d'enquête publique, il convient désormais d'approuver le PLUi en conseil de communauté.

La charte de gouvernance :

La charte de gouvernance, co-signée par le président de la CCPLD et l'ensemble des maires le 03 février 2016, prévoit que les conseils municipaux donnent leur avis sur le PLUi.

L'approbation du PLUi en conseil de communauté est programmée pour le 28 février 2020. Par conséquent, il est demandé à chaque conseil municipal d'émettre un avis sur le projet en amont.

L'avis du conseil municipal porte sur le projet de PLUi devant être approuvé et notamment sur les principaux documents suivants :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement graphique (le zonage),
- Le règlement écrit.

En complément au dossier, le maire Yvon BESCOND, reprend pour les conseillers, l'ensemble des 25 remarques faites par les Forestois au cours de l'enquête publique et les réponses apportées par les services de la communauté de communes d'une part, et par la commission d'enquête d'autre part.

- Il est proposé au conseil municipal d'émettre d'éventuelles observations ou remarques sur le projet de PLUi.

- Il est demandé l'avis du conseil municipal sur le projet de PLUi devant être approuvé en conseil de communauté.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de PLUi.

Autorisation à donner au maire pour signer les actes de cession de terrain à Cribin

Des projets de vente de terrains de particulier à particulier ont alerté la commune sur le problème de la parcelle B1364 située à Cribin. Cette parcelle appartient à un privé mais elle constitue majoritairement actuellement la voie communale VC 12.

Afin de régulariser cette situation, le conseil municipal autorise le maire à signer les documents notariés et cadastraux relatifs au dossier.

Informations diverses

- La demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été acceptée par la commission chargée de l'attribution pour un montant de 180.000 €.

- Estimé en mars 2019 à 619.910 € le produit des taxes (habitation – Foncier bâti – foncier non bâti) s'élève à 625.847€.

L'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Mars 2004**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Etat-civil

Décès :

- Gérard RIMBERT, 78 ans, domicilié 4, Mesguen, décédé le 31 janvier 2020

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. QUINTANA Jonathan, 11, route Poul Ar Marc'h, remplacement portillon
- Mme MAUBOUSSIN Claudie, 6, Kergreac'h, changement porte, fenêtre et baie

Accords :

- M. PICHON Marc, 26, Rue de Rohan, véranda
- M. GAONACH Christian, 1, hameau de Ty Mean, carport
- M. DONVAL André, 1, Allée Ker Arzel, véranda
- M. QUINTANA Jonathan, 11, route Poul Ar Marc'h, remplacement portillon
- Mme MAUBOUSSIN Claudie, 6, Kergreac'h, changement porte, fenêtre et baie

Permis de construire

Demandes :

- M. LE MOY Claude, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. MILIN Yoan, Lotissement Reun Izella, modification enduit

Accords :

- M. CIREFICE Antoine, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. MORVAN Briec, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. TROUDET Loïc, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. PRIGENT Roch, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. HORELLOU Denis, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. LE NILIOT Sébastien, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- JRS Marine Product, La grande palud, Modification altimétrie.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 14/01/2020.
Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 17 mg/L.

Permanences Relais Petite Enfance

Permanences à Saint-Divy :

Les jeudis 12 mars, 26 mars, 30 avril de 9h à 12h.

Permanences à Saint-Thonan

Les jeudis 5 mars, 19 mars, 9 avril de 9h à 12h.

Foyer des jeunes

Programme du mois de mars et avril :

Mercredi 4 Mars : matin : dessin à la grève
Après-midi : basket-ball

Mercredi 11 Mars : matin : libre
Après-midi : randonnée de 8,7 km « circuit des lavoirs »

Mercredi 18 Mars : matin : dessin en forêt
Après-midi : Ultimate

Mercredi 25 Mars : matin : Mölkky
Après-midi : Ultimate

Mercredi 1^{er} Avril : sortie journée à Brest

Matin : visite du château de Brest et du musée de la marine

Midi : pique-nique aux Capucins
Après-midi : visite l'après-midi du musée des beaux-arts

Mercredi 8 Avril : matin : libre
Après-midi : parcours de motricité

Ecoles, bibliothèque et vie associative :

Ecole GEORGES Brassens

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX



ECOLE GEORGES BRASSENS

Prochaine collecte > sam 7 mars 2020 – 11h à 12h
Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

« Aide aux devoirs »

Dans le cadre de l'aide aux devoirs, l'école Georges Brassens est à la recherche de nouveaux volontaires.
Contact : rpelaforestlanderneau@gmail.com

Kig Ha Farz

Le 9 février dernier, l'association des parents d'élèves de l'école Georges Brassens proposait son traditionnel kig ha farz. Une trentaine de bénévoles différents se sont relayés, samedi et dimanche, à la salle polyvalente.

Les Forestois étaient au rendez-vous, malgré la tempête, avec une fréquentation record des repas pris sur place. Plus de 260 repas ont été servis en tout.

Les bénéfices de cet événement aideront à financer les prochains projets pédagogiques que l'équipe enseignante va proposer aux enfants.

Un grand merci à tous !



APEL école Sainte Anne

Le dimanche 15 mars 2020 aura lieu l'opération crêpes/ viennoiseries de l'école Sainte Anne.

Vous verrez donc les jours et semaines précédents, les enfants de CM1 et CM2 de l'école parcourir les rues de La Forest avec leurs carnets prêts à prendre vos commandes.

Ils vous proposeront : baguettes, croissants, pains au chocolat, crêpes de froment et cette année des crêpes de blé noir seront également proposées à la vente !

N'hésitez pas à vous faire plaisir ! Les bénéfices de cette

opération serviront à financer les activités des enfants. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux et vous donnons rendez-vous le dimanche 15 mars, pour la livraison de votre commande, accrochée à votre poignée de porte !

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les randonnées, renseignements : Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 ou Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95.

Randonnées pédestres

- RDV pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.
- Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

dates	Randonnées	Obs
02 mars	St Renan – circuits des lacs 9.9km	
09 mars	Landerneau « St Ernel et La Garenne » 10.5km	
16 mars	Hanvec « La Madeleine » 9.5km	
23 mars	St Derrien 10.3km	
30 mars	Daoulas 9km	
6 avril	Saint Sauveur 10km	
20 avril	Le Moulin Blanc 8.5km	
27 avril	Le Cranou 10km	
4 mai	La Martyre/ Ploudiry 10.4km	
11 mai	Lampaul Guimiliau « Ste Anasthasie » 9.7km	
18 mai	St Rivoal – Est GR37 9.8km	
25 mai	Ker Emma « Dunes » 10.5km	
8 juin	Le Tréhou 10.6km	
15 juin	Rostiviec 9.3km	
22 juin	Le Diben – St Samson – Térénez 4.5km + 9.5km	Journée
29 juin	Logonna « Porsisquin » 10.3km	GR 6104654

Une marche plus courte est proposée les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.

Qualification belote : mardi 3 mars à Guipavas

Travaux manuels : mardi 17 mars (toujours le 3^{ème} mardi du mois)

Inter-club : jeudi 2 avril à St-Divy

Repas de printemps : jeudi 26 mars à 12h à la salle polyvalente. Inscriptions le mardi 17 et jeudi 19 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables (26 euros).

Animation autour du livre pour nos tout-petits

**Si tu dis oui,
Confetti.
Si tu dis non,
Cotillon.
Si tu dis oui,
Accroupi.
Si tu dis non,**



**Tourne en rond.
Si tu ne dis
Ni oui, ni non,
Tourne en rond,
Accroupi,
Confettis et
cotillons**

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent

Mardi 3 Mars 2020	1 ^{ère} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15
Mardi 17 Mars 2020	1 ^{ère} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15

Inscriptions :

Tél : 02 98 43 63 97 Rpe Interco

Les séances sont animées par Eliane et Claudie

Avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère



JGF Football

La JGF Football organise le 21 mars et le 28 mars 2020, une nouvelle opération ferraille (toutes les ferrailles admises : carcasses de voitures, frigo, congélateur etc... Sauf micro-onde et informatique).

Des bennes seront mises à disposition au terrain de football (terrain stabilisé) de 9h à 17h et resteront la semaine.

Vous pouvez apporter vous-même votre ferraille ou si impossibilité de transport, nous irons la récupérer à votre domicile : contacts toute la journée : 06-47-06-56-11 et 02-98-20-31-32 (terrain de foot) ou 06-84-28-70-67

Annonces de particuliers

- ✚ Nous recherchons des hébergements en location pour nos invités pour un mariage sur La Forest-Landerneau le week-end du 7-8-9 août. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des locations à nous proposer. Merci par avance, Yann JACOB – miguelargent@hotmail.com - 06-92-43-32-47

Annonces de professionnels

Café de la Gare

<http://cafedelagare29.overblog.com/>
02 98 20 20 80

Dimanche 15 mars de 11h30 à 14h30

Frites, burgers, tacos

avec le food-truck « Ze Guppy's food », uniquement sur place

Jeudi 19 mars, 17h

Café – tricot, *débutants ou confirmés bienvenus*

Dimanche 22 mars

Apéro – Huîtres

A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Exposition de photos en extérieur

« Petites bêtes »

Vous les trouverez le plus souvent cachées, dans le recoin sauvage de votre jardin, le tas de bois, la haie ou le talus... de la fourmi au hérisson, ce sont celles qui résistent encore et qui s'épanouissent dans les espaces naturels préservés... sortez votre appareil et immortalisez-les pour notre plaisir ! Choisissez une ou deux photos et apportez-nous un tirage A4 et un exemplaire en format numérique avant le 30 mai 2019. 10 photos seront choisies et développées pour une expo grand format en extérieur au café au début de l'été.

Comité d'animation
des Quatre Clochers

St-Mathy • Le-14-Novon • La-Forest-Landerneau • Kersanton-Razanec

Nous vous remercions pour votre fidèle participation lors des manifestations organisées depuis de nombreuses années :
3400 € reversés à l'A.F.M. pour le Téléthon 2019.
Contact : Patricia TERROM au 06-64-34-79-33



FERME DU FESSIOU

Légumes bio près de chez vous

- **Vente à la ferme : Mardi et Jeudi de 16h30 à 19h.**

>>> Le magasin est désormais fermé le vendredi.

- **Paniers de légumes (10, 15 ou 20 euros) livrés à domicile, au Café de la Gare ou retirés à la ferme.**

Plus de 80 légumes et 300 variétés différentes, cultivés toute l'année à La Forest-Landerneau selon une logique éthique et qualitative.

D'autres produits fermiers également en vente au magasin : bière artisanale produite sur la ferme, pain, paniers de fromage de Sten Marc, miel...

Retrouvez également nos légumes sur les tables de nos partenaires restaurateurs à Brest : le Globule Rouge, Ripaille, et le Béaj Kafé.

Plus d'informations sur www.fermedufessiou.com (possibilité de commander les paniers sur le site).

contact@fermedufessiou.com